

# ÉDITORIAL

par Régis Guyon

## L'expérience du territoire #2 40 ans de politique de la ville

Les années 1970 ont vu poindre les premiers symptômes de la crise dite « des banlieues ». Emblèmes de la modernité des Trente Glorieuses, les quartiers des grands ensembles connaissent en effet leurs premiers soubresauts et dysfonctionnements, notamment en raison des effets de la crise économique, de la fuite des classes moyennes et de la paupérisation de leurs habitants. Et les premières émeutes urbaines secouent les banlieues lyonnaises dès 1981. De son côté, dès 1977, l'État avait pointé la nécessité d'apporter une attention particulière à ces quartiers, au moment du lancement des opérations « Habitat et vie sociale » ; puis, en lien avec les maires, celui d'une réflexion d'ensemble pour trouver des réponses adaptées et partenariales afin de lutter contre le poids des déterminismes sociaux dans ces quartiers les plus touchés par la pauvreté.

La politique de la ville est lancée dans ce contexte, marqué par les premières lois de décentralisation, avec pour objectif central de réduire les écarts structurels entre les quartiers de la géographie prioritaire et le reste du territoire. Elle se définit donc essentiellement comme une approche territoriale, par zonage, de la question sociale. La ligne de force est de rompre l'isolement de ces territoires, pas seulement à travers la transformation de la forme urbaine mais aussi en matière sociale, de citoyenneté, d'éducation.

Aujourd'hui, malgré les avancées, l'état des lieux des quartiers de la politique de la ville (QPV) présente des indicateurs qui restent inquiétants : si les difficultés économiques et sociales se retrouvent partout sur le territoire, les quartiers de la politique de la ville se distinguent par un cumul et une concentration de difficultés avec, entre autres, un taux de chômage deux fois et demie plus élevé que celui de la moyenne nationale, un taux de pauvreté trois fois supérieur, un jeune sur trois en décrochage scolaire, etc.

Dans le domaine de l'éducation, la direction de l'évaluation, de la performance et de la prospective (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale dresse un portrait tout aussi alarmant au fil de ses états des lieux annuels<sup>1</sup>. Si ces « cartographies » régulières ne donnent pas une vision complète des inégalités, elles offrent tout de même quelques indices quant aux inégalités sociales et à la ségrégation scolaire. Et comme le souligne Marco Oberti dans l'entretien qu'il nous a accordé, ce qui frappe le plus, c'est l'écart entre les établissements quant aux origines sociales des élèves : la proportion d'élèves enfants d'ouvriers et d'inactifs est de 74 % en REP+, 60 % en REP et 38 % hors éducation prioritaire. Inversement, la proportion d'enfants de cadres est respectivement de 9, 17 et 35 %<sup>2</sup>. Plus loin, la DEPP produit des données qui permettent de mesurer les écarts entre les collèges, indiquant que la part des élèves issus des milieux défavorisés « est supérieure à 63 % dans un dixième des collèges les plus défavorisés, et inférieure à 14,5 % dans un dixième des collèges

1 L'État de l'école 2017. Coûts, activités, résultats, mis à jour en janvier 2018 (disponible sur <http://www.education.gouv.fr>). Voir également « Éducation prioritaire. État des lieux », Note d'information, n° 18.02, février 2018 (disponible sur <http://www.education.gouv.fr>).

2 L'État de l'école, op. cit., p. 33.

les plus favorisés<sup>3</sup> ». L'Observatoire national de la politique de la ville<sup>4</sup> comme l'Observatoire des inégalités dressent eux aussi des constats similaires : les inégalités sont de plus en plus fortes entre les territoires et la réussite scolaire, en France, qui est aujourd'hui classée 27<sup>e</sup> sur les 34 pays de l'OCDE pour ce qui est de l'équité de son système éducatif, reste très fortement corrélée à l'origine sociale des élèves.

Or tout l'enjeu est bien aujourd'hui, comme hier, de trouver les stratégies et les moyens pertinents pour compenser et dépasser les effets des inégalités socio-économiques et de la ségrégation spatiale<sup>5</sup>. Durant ces quarante années d'action publique dans les quartiers de la politique de la ville, beaucoup de dispositifs et d'actions ont été déployés, dans l'école et hors l'école, pour accompagner les jeunes dans leur parcours et renforcer les liens entre l'école et le territoire. Mais ils ne peuvent avoir d'efficacité qu'à la condition qu'un consensus existe entre les différents acteurs, afin d'organiser au mieux les continuités et complémentarités nécessaires. Le danger serait d'avoir une inflation de dispositifs fonctionnant sans cohérence entre eux et sans articulation. Pour l'école, il ne s'agit ni de se refermer sur elle-même, ni d'externaliser et d'imposer les normes de la réussite scolaire aux actions éducatives entreprises durant les autres temps éducatifs – à la maison comme au centre de loisirs<sup>6</sup>. La volonté de renforcer les coopérations éducatives,

aussi bien au niveau ministériel qu'à l'échelle locale, est à l'œuvre et se vérifie encore à ce jour avec, par exemple, le lancement de l'expérimentation des « cités éducatives », qui mobilisera dans les prochains mois tous les acteurs éducatifs, parents, enseignants, travailleurs sociaux, associations, etc.

L'objectif de ce numéro réalisé en partenariat avec le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), qui rassemble des contributions à la fois de chercheurs, d'acteurs de terrain et de responsables de politiques publiques, est de revenir sur quarante ans d'actions éducatives dans les quartiers prioritaires, de pointer un certain nombre d'enjeux – dont certains sont nouveaux, en raison de l'évolution des représentations et des comportements des jeunes des quartiers – mais aussi de montrer les dynamiques actuellement à l'œuvre, en donnant notamment la parole aux parents d'élèves et aux acteurs. Sans nier les difficultés, nous avons souhaité mettre en avant les initiatives qui témoignent de la vitalité des territoires, de leurs habitants et des acteurs de terrain, de la volonté de tous de faire de la mixité sociale à l'école une priorité effective. À ce titre, les retours d'expérience sur trois territoires (le quartier du Petit Bard à Montpellier, le quartier du Mirail à Toulouse et le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris) sont de parfaites illustrations de la mobilisation – et des alliances – de l'ensemble des parties prenantes, élus, directeurs de l'éducation des collectivités locales et responsables de l'Éducation nationale, pour définir un projet et une trajectoire commune. Ces initiatives, parmi bien d'autres encore, montrent à quel point on aurait tort de voir les quartiers de la politique de la ville uniquement sous un prisme alarmiste et catastrophique : avec tout autant de lucidité, on peut y voir toute la force et la vitalité de la société française en devenir. Ainsi, comme l'indique Sébastien Jallet dans l'entretien qu'il nous a accordé : « Les quartiers [politique de la ville] remplissent une fonction de "sas" permanente [...] et l'action publique participe ainsi à la possibilité d'ascension sociale » de ses habitants.

**Régis Guyon**

rédacteur en chef,

**Michel Didier**

conseiller auprès du directeur de la Ville  
et de la Cohésion urbaine (CGET)

3 *Ibid.*, p. 34.

4 En particulier « Caractéristiques des collégiens », in Observatoire national de la politique de la ville (2017), rapport annuel.

5 Ben Ayed C. (2018), « Éducation et territoire. Retour sur un objet sociologique mal ajusté », *Les Sciences de l'éducation – Pour l'Ère nouvelle*, vol. 51, n° 1.

6 Bonnéry S. (2015), « Les dispositifs locaux d'action culturelle face à l'échec scolaire. Les limites de l'externalisation », *Diversité*, n° 181 : « L'école, entre national et local », p. 139-144.